En sa séance du 8 février 2019, les élus ont délibéré sur les principaux points suivants

- **Construction d'un club house au stade** : Présentation d'un nouveau devis reçu par l'entreprise « Ocebloc » pour la construction d'un club house au stade. Ce dernier s'élève à 92 427€ HT avec options.
- **Informations et questions diverses** :
  - **Proposition de différents emplacements** pour la mise en place d'antennes pour compteurs communicants Gaz;
  - **Vitesse excessive à Mirebeau** : classement du village de Mirebeau en zone agglomération qui limiterait la vitesse à 50 kms/heure.
  - **Démolition hangar CUMA** : L'entreprise Mouton pourra réaliser les travaux en mars. La commune prendra en charge la remise en état (devis de 1 650 € HT) et l'enrochement (16 000€ HT). L'enrochement est prévu dans la création de l'aire d'accueil des camping cars.
  - **Journée « Verneix propre »** : journée organisée le week end du 18/19 mai pour nettoyer la commune. L'école ainsi que le SICTOM seraient partenaires de l'opération.
  - **Rendez vous avec M.Bernard, comptable** : il conseille de transférer la compétence assainissement au SIVOM. .
  - **Micro crèche** : il y a une semaine de retard due aux intempéries. L'ouverture sera le 02/09/2019. Il va y avoir transfert de compétences à la com com pour la gestion et mise à disposition du bâtiment. Un nom sera donné : André Guillet soumettra plusieurs noms.

En sa séance du 8 février 2019, les élus ont délibéré sur les principaux points suivants

- **Vote des comptes administratifs 2018 et des budgets 2019 :**
- **Micro-crèche - travaux supplémentaires :** acceptation d'un devis de 18 161€22 pour la pose d'un revêtement souple dans la cour extérieure adapté aux enfants.
- **Revue des taux d'imposition 2019** : pas d'augmentation des taux

En sa séance du 11 octobre 2019, les élus ont délibéré sur les principaux points suivants

- **Réhabilitation station d'épuration du bourg :** Suite au contrôle inopiné de la station des eaux usées du bourg par la Police de l'Eau et au rapport des analyses, les services de la DDT demandent que les élus s'engagent à renouveler la station ainsi qu'un calendrier de réalisation des travaux. Compte tenu des échéances électorales de 2020, M le Maire propose de fixer le calendrier des travaux à 2021. Après en avoir délibéré, les élus acceptent la proposition de M le Maire.
- **Subvention association « Don du Sang Chamblet Saint Angel Deneuille Verneix » :** accord pour le versement d'une subvention de 150 € à l'association.
- **Aire de camping-cars** : Suite aux retours favorables (DETR et Conseil Départemental) des demandes de subvention pour la construction d'une aire de camping-cars route de Savigny, la maîtrise d'œuvre pour pouvoir déposer l'appel d'offre est confiée au cabinet d'études BTM pour un montant de 5 700€ TTC.
- **Loyer multiple rural :** Compte tenu de la situation financière compliquée du restaurant, il est décidé de baisser le montant mensuel du loyer à 110€ HT à compter du 01/12/2019.
- **Ré-organisation cantine :** pour assurer un complément d'activité au restaurant Le Verneix et pour alléger la mission de Dominique, il est décidé de sous traiter les plats chauds au restaurateur au prix de 4€ TTC/ repas à compter du 4 novembre 2019.

En sa séance du 31 janvier 2020, les élus ont délibéré sur les principaux points suivants

- **Choix *de l'entreprise pour la construction de l'aire de camping-cars :*** suite à l'appel d'offres lancé pour la construction de l'aire de camping-cars, les élus décident de retenir l'entreprise SMC pour un montant de travaux de 51 000€ HT .
- ***Validation du programme de voirie 2020 :*** validation du programme de voirie 2020 : Chemin de Foillier, Chemin de Savigny, Villaine, Bujasse ; Bedun, Chemin du Bourg au cimetière, par l'entreprise Lauvergne Collinet pour un montant de 39 432€40 HT.

En sa séance du 25 mai 2020, les élus ont délibéré sur la mise en place du nouveau conseil municipal.

M Lionel BROCARD, ayant obtenu la majorité absolue des voix, est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Le conseil municipal décide la création de 4 postes d'adjoints .

Après déroulement de votes, sont élus :

M Gérard JARDOUX (1er adjoint) ;
Mme Marie Claire COGNE (2ème adjoint) ;
M. André GUILLET (3ème adjoint) ;
M. Jean Pierre DEBESSON (4ème adjoint).

Puis ont été constituées les différentes commissions.

En sa séance du 19 juin 2020, les élus ont délibéré sur les principaux points suivants

- **Vote des comptes administratifs 2019 et budgets 2020 :** Monsieur le Maire expose les comptes administratifs des budgets « commune », « assainissement » et « multiple rural ». Le conseil municipal, à la majorité des membres présents, vote les comptes administratifs. Suite à une synthèse des budgets, le conseil municipal, à la majorité des membres présents, vote les budgets primitifs 2020 (commune, assainissement et multiple rural).
- **Prix du repas à la cantine –rentrée 2020/2021 :**

Comme tous les ans, M le Maire informe les élus, qu'il convient de revoir le prix du repas de cantine à la prochaine rentrée scolaire. Le tarif enfant actuel est de 2€35. Il propose le tarif enfant à 2€40. Le tarif adulte reste inchangé.Les élus, après en avoir délibéré, acceptent le tarif enfant à 2€40.

- **Imposition Directe Locale-Taux 2020**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2020. Ces derniers sont donc :
-taxe foncière (bâti) : 10,16
-taxe foncière (non bâti) : 37,30

En sa séance du 10 juillet 2020, les élus ont délibéré sur les principaux points suivants

- **Election des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs :**
  ont été élus titulaires
  M André GUILLET - M Jean Pierre DEBESSON - M Lionel BROCARD
  ont été élus suppléants
  Mme Bernadette DUMAS - M.Fabrice BOUDOT - Mme Sandra NOEL
- **Annulation des loyers du restaurant :** suite à la crise du Covid 19, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité l'annulation des loyers du restaurant Le Verneix d'avril à décembre 2020
- **Voirie :** Un point a été fait sur les travaux de voirie en cours. L'entreprise Lauvergne Collinet a commencé les travaux commandés. Des travaux supplémentaires sont à prévoir route des Bois Brûlés pour un montant TTC de 5 000€. Le devis a été validé.

En sa séance du 20 novembre 2020, les élus ont délibéré sur les principaux points suivants

- **Election d'un correspondant « sécurité routière » :** André Guillet est élu
- **Vente d'un terrain communal à Savigny –les Tuileries :** un propriétaire souhaite acheter le terrain communal situé à Savigny-La tuilerie, cadastré YB n°6, d'une superficie de 7320 m2. les élus acceptent la vente pour un prix fixé à 1 000€, avec les frais relatifs à la charge de l'acquéreur.
- **Travaux de voirie 2021 :** acceptation à l'unanimité des devis de l'entreprise Lauvergne Collinet pour la réfection de la voirie pour l'année 2021, pour un montant total de 39 968,60€ HT :
  Chemin des Bregères 25 473,60€ HT
  Chemin du Pain Perdu 10 875,00€ HT
  Chemin des Bregères et Pain perdu 3 620,00€ HT

En sa séance du 1er février 2021, les élus ont délibéré sur les principaux points suivants

- **Ajustement des tarifs assainissement collectif :** pour être éligible aux aides accordées par le BDQE (Bureau Départemental de la Qualité de l'Eau) pour le projet de réhabilitation de la station du bourg de Verneix, les tarifs d'assainissement ont dû être ajustés à 1.10€ le m3 d'eau consommé avec l'ajout d'un forfait fixe annuel de 20 €.
- **Loyers Multiple Rural 2021 :** suite à la crise sanitaire prolongée, les élus acceptent de continuer à maintenir le loyer du Multiple Rural à 0€, de janvier à juin 2021.
- **Renouvellement convention Sivom 2021 : poteaux incendies :** la convention avec le Sivom pour l'entretien et contrôles des poteaux incendie de la Commune est renouvelée.
- **Mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement du bourg de Verneix :** les élus acceptent l'offre d'Impact Conseil pour la maitrise d'oeuvre du projet de réhabilitation de la station du bourg.
- **SDE 03 : Travaux Eclairage public carrefour Route de Savigny :** les élus acceptent le devis du SDE03 pour ajouter un luminaire au carrefour de la route de Savigny. Une partie du coût sera pris en charge par le SDE03.
- **SDE 03 : Renouvellement foyers vétustes :** les élus acceptent la proposition du SDE03 pour le renouvellement de 56 foyers vétustes sur le Bourg principalement, représentant une économie estimative de 1 311.00€ /an
- **Projet Agrandissement Cantine 2021 : Validation AVP :** La Réhabilitation de la cantine, des sanitaires et la création d'une Garderie Périscolaire pour 210 000 € HT proposé par M. BRUN Architecte est acceptée par les élus.
- **Travaux de voirie : validation du 2e programme :** Un deuxième programme de voirie pour la réfection sur les chemins suivants est validé pour 29 970.80 € HT : Chemin de la Cheviche, Carrefour de la Châtre, Pont de la Châtre, Chemin des Bois Brûlés (avant et après le pont), Chemin de la Belle Agouaire, Faux et Chemin de Faye

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux sur : www.verneix.fr